

Bonjour,

Voici les dernières informations sur l'évolution de la circulation des virus Influenza aviaire en lien avec l'avifaune sauvage et **les mesures prises en France.**

1. Une forte dynamique d'infection par des virus IAHP H5 dans l'avifaune sauvage détectée depuis 15 jours dans les pays du nord de l'Europe.

La situation en Europe est extrêmement évolutive en raison de l'augmentation de cas recensés hier en fin de journée **(3/11/2020) 21 détections d'IAHPH5 dans l'avifaune sauvage** (8 aux Pays Bas et 13 en Allemagne) depuis **le 17 octobre**, soit sur une période de seulement deux semaines.

Plusieurs foyers en élevage ont également été déclarés :

- 2 en élevages de poules reproductrices (1 aux Pays Bas et 1 au Royaume Uni).
- 1 foyer d'IA faiblement pathogène de sous type H5 a également été déclaré dans un petit élevage commercial du Kent au Royaume Uni.

Les nouvelles détections rapportées cette semaine en **Allemagne et aux Pays-Bas** indiquent la **présence d'une forte dynamique d'infection par des virus H5 hautement pathogènes** (appartenant à au moins 2 sous-types rapportés : H5N8 et H5N5) au sein de l'avifaune sauvage dans le nord de l'Europe, dans une voie de migration très active en amont du territoire français métropolitain. De

plus, elles confirment le risque élevé d'introduction de ces virus dans les élevages des pays où les cas ont été détectés en faune sauvage.

Vous trouverez ci-joint le lien vers le bulletin épidémiologique de la plateforme ESA du 03/11/2020 publié ce matin qui présente le dernier bilan des cas d'Influenza aviaire hautement pathogène déclarés au **1/11/2020** (<https://www.plateforme-esa.fr/system/files/2020-11-03-BHVS1-SA.pdf>).

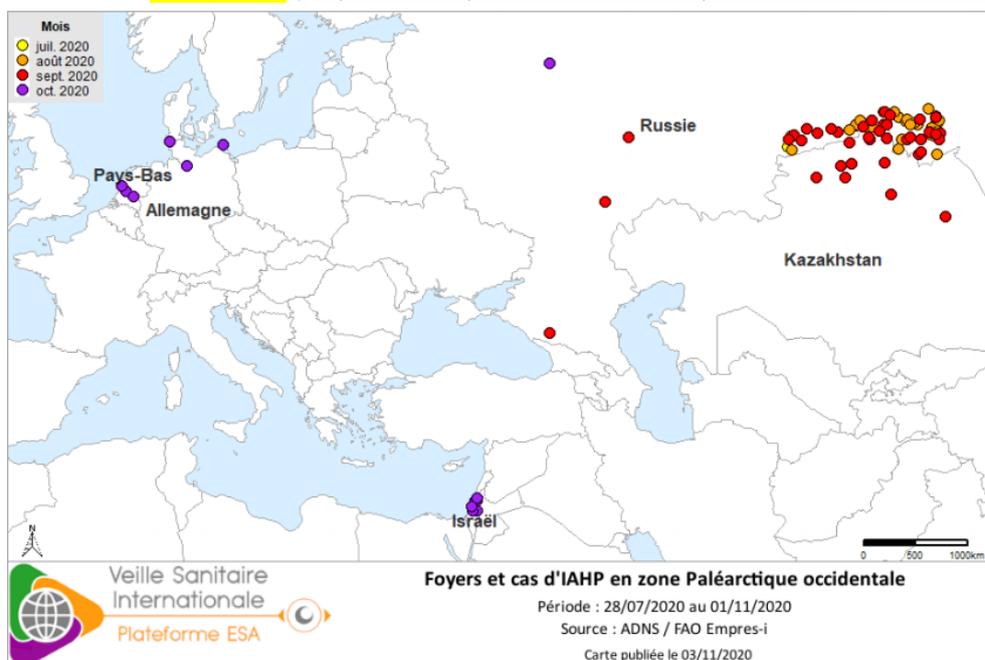


Figure 1. Distribution temporelle des cas et foyers d'IAHP H5 en Europe, en Israël, en Russie et au Kazakhstan confirmés entre le 28/07 et le 01/11/2020, juillet ●, août ●, septembre ●, octobre ● (source : ADNS et FAO au 03/11/2020)

2. Une situation d'alerte qui évolue en France et des mesures de prévention qui se renforcent

Compte tenu de la saison actuelle de migration des oiseaux, le risque d'introduction **en France est très important**, il est donc essentiel de maintenir une vigilance particulière sur le territoire français pour prévenir au maximum toute introduction dans des élevages de volailles et détecter au plus vite la présence de ces virus.

- Dans ce contexte, une nouvelle réunion s'est tenue en urgence hier soir par la DGAI. **Un nouvel arrêté ministériel sera publié demain à effet immédiat faisant passer en risque « élevé » les Zones à Risque Particulier (couloirs de migration) et les Zones à Forte Densité d'Élevage Plein Air.** Cela induit la claustration des volailles et la réduction des parcours sur les zones concernées (suivant [l'AM du 16 mars 2016](#)). **Le reste du territoire devrait rester en risque « modéré ».**

Le réseau SAGIR (animé par l'Office français de la biodiversité et les fédérations des chasseurs pour la surveillance de l'influenza chez les oiseaux sauvages), les acteurs sanitaires des élevages et des filières, sont appelés à la plus grande vigilance en matière de surveillance des mortalités. Chacun doit également rester mobilisé sur la plus grande rigueur quant aux mesures de biosécurité tant au niveau des élevages que sur tous les acteurs environnants.

Nous vous tiendrons informés des évolutions.

Source : *bulletin épidémiologique de la plateforme ESA du 03/11/2020*

GDS BRETAGNE Section Avicole OVS ANIMAL
4 novembre 2020